

NOUS AMÉLIORONS VOTRE QUOTIDIEN

POINT D'ÉTAPE DÉCONSTRUCTION DU PONT DE GAULLE

À partir du 26 août

La déconstruction du pont de Gaulle se poursuit avec le démontage de la « super-grue » côté Vesle pour la réinstaller de l'autre côté, le long du canal, à proximité du boulevard Paul Doumer. **En parallèle, des travaux de préparation à la démolition de la partie au-dessus du canal auront lieu pendant les nuits du 26 au 30 août de 21 h à 5 h du matin.**

Dès lundi 2 septembre et jusqu'au 15 septembre, les travaux reprendront sur la partie du pont située au-dessus du canal

- De 21 h à 5 h du matin

Soulèvement des éléments du pont avec la « super-grue » et stockage sur la plateforme prévue à cet effet.

- En journée

Travaux de démolition des éléments déposés et évacuation des gravats.

Cette organisation permet de limiter les nuisances sonores la nuit.

Les prochaines étapes

- Semaine du 16 au 20 septembre

Évacuation des matériels présents sur la Coulée verte et nettoyage.

- À partir du mardi 20 septembre

La Coulée verte, entre les ponts de Venise et de Vesle, pourra à nouveau être empruntée.

Une fermeture ponctuelle est envisagée, ultérieurement, pour restaurer certaines parties du cheminement de la Coulée verte.

Comme pour chaque chantier, les étapes sont soumises à différents aléas. Merci de consulter la rubrique dédiée sur www.reims.fr/berges mise à jour régulièrement avec les informations sur le chantier et son planning. Une nouvelle notice-information précise vous sera également distribuée avant chaque étape impactante.

TRAVAUX

NOUS AMÉLIORONS VOTRE QUOTIDIEN

Des déviations mises en place en fonction de vos trajets

Différents itinéraires pour automobiles seront conseillés et affichés dans la ville en fonction de votre provenance et de votre destination. D'autres solutions comme le vélo, la marche ou les transports en commun, peuvent aussi être intéressantes et bénéfiques pour vous (santé-budget-empreinte carbone), pensez-y !

Les futures Berges de Reims



Grand ponton passerelle ©ANMA Mutabilis



Passerelle © Nu Architecture et Ingénierie